



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France
Unité départementale des Hauts-de-Seine**

Nanterre, le

02 JUIN 2023

Affaire suivie par : Monsieur Alain TUFFERY
Tél : 01 40 97 28 00
alain.tuffery@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le préfet des Hauts-de-Seine

à

Association Chaville Parc Lefebvre

Objet : Problèmes de sécurité à Chaville.

Votre mail du 1^{er} mai 2023 a requis toute mon attention. En réponse, je souhaite vous apporter les éléments complémentaires suivants. L'objectif de construction de 70 000 logements disponibles dans le département est un objectif qui concentre les services de l'État dans l'accompagnement des collectivités locales à réhabiliter des espaces en logements neufs. La commune de Chaville s'est emparée de cette problématique en proposant la construction de logement autour des quartiers de gare. Les services de l'urbanisme et de l'aménagement de la DRIEAT sont en relation constante avec l'équipe municipale pour réaliser l'amélioration du cadre de vie autour de la gare Rive droite sans étendre les surfaces.

La phase de gros œuvre de ces chantiers peut générer des nuisances. Les services de l'État et de la collectivité de Chaville ont pleinement conscience de la gêne qui peut être occasionnée et se mobilisent pour en limiter l'impact. Nos échanges nous amènent à renforcer les contrôles à l'égard des entreprises sous-traitantes qui ne respectent pas les règles. Ce renforcement consistera très prochainement à effectuer une série de contrôles routiers coordonnés des poids-lourds en associant polices nationale et municipale ainsi que les contrôleurs des transports terrestres de la DRIEAT.

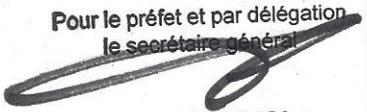
Concernant l'état de la voirie du boulevard de la République, Monsieur le maire a mis en œuvre les mesures nécessaires destinées à la régulation de la circulation en modifiant notamment les conditions de stationnement.

Dans le même ordre d'idée, l'interdiction de dépose des voyageurs des bus sur le pont enjambant la voie ferrée, évite l'usage inapproprié de l'infrastructure. Un diagnostic de l'état de l'ouvrage a été une nouvelle fois demandé à SNCF Réseau afin de fiabiliser les données détenues par la municipalité.

Dès lors, j'ai demandé à Monsieur Anthony JEANNE, chef du service d'éducation et de sécurité routières de l'UDEAT des Hauts-de-Seine d'être l'interlocuteur du maire par l'intermédiaire de sa directrice de cabinet afin qu'un état des lieux réguliers permettent de constater l'amélioration de la situation actuelle en limitant les impacts des chantiers sur la qualité de vie des Chavillais.

Le préfet

Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général


Pascal GAUCI

Copies :

Association Chaville Vélizy Bas
Association les Petits Bois
Association Les coteaux de Chaville Rive Droite
Sous-Préfet de Boulogne et d'Antony

Association Chaville Parc Lefebvre
Monsieur François MUREZ
7, Boulevard de la République
92370 CHAVILLE